

## LA SECURITE ECONOMIQUE ET LA REGULATION DES MANIEMENTS DE FONDS PAR LES AVOCATS



Colloque européen le jeudi 24 mai 2018  
de 14 heures à 18 heures  
à Strasbourg  
Ecole nationale d'administration, 1 rue Sainte-Marguerite, 67000

### Pré-programme

- 1. Le cadre européen en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme**
  - les exigences des directives européennes
  - les garanties de la jurisprudence européenne
  - les conséquences de la recommandation du Parlement européen du 13 décembre 2017
- 2. Les exigences de confidentialité et de secret professionnel des avocats**
  - les domaines d'activité différents des avocats dans l'Union européenne
  - le contrôle par les instances professionnelles
  - la problématique de la déclaration de soupçons
- 3. Le traitement des managements de fonds dans les barreaux européens**
  - une approche différente des managements de fonds selon les barreaux
  - des modes de régulation différents selon les barreaux
  - les procédures d'informations des cellules de renseignements financiers
- 4. La nécessaire sécurisation des managements de fonds dans l'espace juridique européen**
  - le traitement des managements de fonds transfrontaliers
  - une harmonisation nécessaire ?